

Le 20 février 2018

Objet : Assemblée générale annuelle

Madame,
Monsieur,

Vous êtes par la présente, convoqués à l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'Association de chasse et pêche de Forestville. Cette assemblée se tiendra le mercredi 28 mars 2018 à 19 h 00 au Complexe Guy-Ouellet à la salle Ginette-B. Sirois au 10, 10^{ième} rue Forestville.

L'AGA se veut un bilan des activités de l'année et une projection sur l'année à venir. Il est très important que les membres soient présents et fassent connaître, le cas échéant, leurs besoins. Lors de cette assemblée, seuls les membres principaux pourront intervenir et ceux-ci devront donner leur numéro de membre de la saison.

*Comme les années passées ceux qui se procureront leur carte de membre avec forfait individuel ou familial avant le 1^{er} juin 2018 auront la chance de gagner le remboursement de leur forfait pour la saison 2018. Pour ceux qui le désirent vous rendre sur notre site internet au www.zecforestville.reseauzec.com afin d'imprimer le formulaire pour votre demande de carte de membre en vente à partir du 16 avril 2018. **Assurez-vous du montant à joindre à votre demande pour le paiement par chèque.***

Surveillez nos heures d'ouverture pour la prochaine saison et le poste d'accueil sera ouvert du dimanche au samedi entre le 13 mai et le 14 octobre 2018. En dehors de nos heures, il sera possible de vous enregistrer au Dépanneur du Parc (Péto-Canada). Les membres peuvent maintenant s'enregistrer sur notre poste d'accueil virtuel, en allant sur notre site internet au www.zecforestville.reseauzec.com.

Votre appui est important et nous comptons sur votre présence habituelle. Espérant vous accueillir en grand nombre, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Président

Jacques Lemaire

p.j. Ordre du jour

N.B. : La carte de membre (2017) sera exigée à l'entrée